

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je vais faire étudier cette possibilité; je prends cette question en préavis afin de déterminer si elle offre un choix constructif.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA SUPPOSÉE DÉCOUVERTE DU REPAIRE DE NORMAN
LEBLANC—LES MESURES D'EXTRADITION DE
COSTA-RICA—LES INSTANCES DU GOUVERNEMENT
AMÉRICAIN

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

A la suite de la découverte, hier, du repaire, à Costa-Rica, de Norman Leblanc, recherché ici relativement à une fraude de 107 millions de dollars, le ministère entend-il entamer des pourparlers ou des procédures d'extradition avec le gouvernement du président Figueres, de Costa-Rica, pour que Leblanc soit livré au Canada, et plus précisément au Québec?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'aimerais prendre avis de la question.

[Français]

M. Wagner: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre a-t-il reçu des instances du gouvernement américain au sujet de Norman Leblanc à la suite des allégations récentes de ce dernier au sujet de l'affaire Watergate?

[Traduction]

M. Sharp: Personnellement non, monsieur l'Orateur, mais je m'enquerrai de la question à mon ministère.

* * *

LES GRAINS

LA RÉDUCTION DES VENTES DE FARINE À LA
GRANDE-BRETAGNE—LES INSTANCES AU ROYAUME-UNI

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Étant donné que des rapports récents révèlent que les ventes de farine à la Grande-Bretagne, client traditionnel du Canada, sont tombées à zéro en 1973, le ministre peut-il nous dire si le ministre de l'Industrie et du Commerce ou son propre ministère ont fait des représentations au gouvernement britannique au sujet de leur entrée dans le Marché Commun?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce s'est entretenu tout récemment avec les Britanniques au sujet

Questions orales

de leur entrée dans le Marché Commun et les questions de l'agriculture et des céréales figureraient parmi les principaux points de discussion. Je tenterai de garder le député informé des statistiques courantes sur les ventes.

M. Gleave: On a rapporté récemment que M. Gifford, chef de la Division des politiques commerciales agricoles, avait déclaré que le Canada ne prendra aucune décision finale quant à sa politique lors des prochaines négociations dans le cadre du GATT tant que les États-Unis n'auraient pas décidé de leur approche et qu'ils ne l'auraient pas rendue publique. Cette déclaration représente-t-elle la position et la politique du gouvernement?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question ainsi formulée est irrecevable.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LES NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES—LES MOTIFS
DE L'ARRÊT

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Aurait-il l'obligeance d'informer la Chambre si les conversations bilatérales sur le projet d'accord aérien qui devaient avoir lieu la semaine passée et cette semaine entre le Canada et les États-Unis, ont pris fin vendredi? Si oui, sur l'instance de qui ont-elles pris fin et quels étaient les motifs de cette cessation?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, sauf erreur les négociations se poursuivent toujours.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Le ministre aurait-il l'obligeance d'expliquer à la Chambre les rumeurs selon lesquelles les négociations ou entretiens auraient été suspendus?

M. Sharp: Je ne suis pas en mesure de le faire, monsieur l'Orateur. Tout ce que je sais c'est que les négociations ont été très laborieuses et peut-être qu'on a dû les ajourner pour quelques jours afin que les deux parties puissent apprécier leur positions respectives. Mais elles se poursuivent.

* * *

AIR CANADA

LA GRÈVE DES MÉCANICIENS—L'OPPORTUNITÉ D'UNE
MESURE LÉGISLATIVE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Étant donné que les grèves dans les services aériens semblent devenir un événement annuel, à la déconfiture du public voyageur au Canada et au détriment de toute notre économie, le ministre et le gouvernement envisagent-ils de présenter une mesure législative obligeant les employés des services aériens à retourner au travail pour permettre aux négociations de reprendre?